

PARTENARIAT MONDIAL POUR LE TOURISME DURABLE (PMTD)

par Anne-Laure Chesneau

Le Groupe de Travail International sur le Développement du Tourisme Durable, créé sur une initiative française en 2006, a décidé de poursuivre son action au travers d'un Partenariat onusien sur le tourisme durable. Celui-ci a été officiellement mis en place en janvier 2011 au Costa Rica et la France a été élue à la présidence du Comité Directeur pour 2 ans.

Activité économique internationale de premier plan, entretenant une relation spécifique avec l'environnement et les communautés locales, le secteur touristique doit inscrire sa croissance dans des stratégies de développement durable.

I Le Groupe de Travail International sur le Développement du Tourisme Durable (GTI/DTD) a évolué en Partenariat Mondial sur le Tourisme Durable (PMTD) en 2011:

Le Groupe de Travail International sur le Développement du Tourisme Durable (GTI/DTD), qui avait été créé en 2006 sur une initiative de la France et présidé par elle, réunissait une quarantaine de partenaires (Etats, organisations internationales, ONG, acteurs privés). Ce groupe de travail a contribué à échanger sur les meilleures pratiques du secteur, à élaborer des projets structurants ainsi qu'à adopter des recommandations politiques présentées à l'Assemblée Générale de l'OMT en 2009. Cette même année, le Groupe de Travail a décidé de se **transformer en partenariat des Nations Unies**, soutenu par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin de se doter par une structure pérenne **d'une meilleure visibilité et de moyens plus importants**.

Le Partenariat Mondial pour le Tourisme Durable a ainsi pour vocation d'intégrer les principes de durabilité dans tous les aspects du tourisme, de ses politiques à son développement et à son exploitation. Il entend faciliter le développement de réseaux et la coopération entre Partenaires pour une croissance économique à long terme du secteur du tourisme. Le Secrétariat du Partenariat Mondial est assuré par la Division Technologie, Industrie et Économie du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), située à Paris.

La France (Ministères du Tourisme et de l'Écologie) a été élue (pour deux ans) à la présidence du Comité Directeur du Partenariat, qui en sera l'organe exécutif. C'est M. Gérard Ruiz (inspecteur général de l'administration du développement durable) qui assure cette fonction. L'organe exécutif du Partenariat comprend en plus de la France, le Costa Rica, la Corée, le Maroc, l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme), le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), l'OCDE, l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel), le World Travel and Tourism Council (WTTC), et deux ONG.

La Première Assemblée Générale constitutive du Partenariat Mondial pour le Tourisme Durable, qui s'est déroulée en janvier 2011, a eu pour objectifs majeurs d'établir un cadre de fonctionnement pour le Partenariat. Le travail du Partenariat portera sur sept domaines thématiques : cadres stratégiques, changement climatique, environnement et biodiversité,

réduction de la pauvreté, patrimoine culturel, pratiques durables dans le secteur privé, et financements durables.

II Deuxième Assemblée générale du Partenariat Mondial pour le Tourisme Durable en 2012

Le Partenariat Mondial pour le Tourisme Durable, qui a été officiellement mis en place en 2011, s'est réuni en mars 2012 pour sa deuxième Assemblée générale. Les deux objectifs principaux ont été atteints : consolider l'installation du Partenariat au niveau de sa gouvernance, de son organisation et garantir un financement pérenne. Ce Partenariat est, pour le ministère chargé du tourisme, une occasion de valoriser le savoir-faire et la notoriété des acteurs français en matière de développement durable du tourisme.

Le Partenariat compte, en 2012, 84 partenaires dont 48 nouveaux membres depuis la dernière Assemblée générale du Costa Rica de janvier 2011.

Pour 2012, les axes majeurs du programme du Partenariat sont :

- de mettre en place des groupes de travail sur le renforcement des compétences et capacités avec deux projets en Afrique et dans les Caraïbes ;
- d'améliorer la visibilité du Partenariat par le développement du site et de la plateforme web ;
- de renforcer la participation du secteur privé au Partenariat.

En 2012, le budget prévisionnel est en augmentation de 10% (421 000 \$).

Les objectifs annoncés pour 2012 devraient permettre de passer d'une phase de mise en place du Partenariat à des projets concrets, participant à une croissance de l'activité économique, tout en respectant les principes directeurs de durabilité du Partenariat. Le Partenariat pourra financer directement des projets mais s'attachera pour l'essentiel à une labellisation de projets susceptibles de réunir par ailleurs des financements internationaux.